



Jeudi 9 mai 2019

BIODIVERSITE : URGENCE ABSOLUE, L'HEURE N'EST PLUS AUX DEMI-MESURES !

Réunis à Paris, les scientifiques de l'IPBES ont rendu lundi 6 mai leur rapport sur l'état de la biodiversité à l'échelle mondiale. Leur constat est édifiant : jusqu'à un million d'espèces animales et végétales pourraient être menacées d'extinction dans les prochaines décennies. Après une telle annonce, il serait irresponsable de poursuivre des politiques au rabais. Les Etats rassemblés au G7 Environnement à Metz ont signé la « charte de Metz pour la biodiversité », mais sera-t-elle à la hauteur pour prendre les mesures nécessaires ? Le mouvement de France Nature Environnement rappelle que les grands axes d'action sont connus, et appelle la France à donner l'exemple en se dotant d'une ambitieuse stratégie interministérielle. En Bretagne, la Fédération Bretagne Nature Environnement et ses associations fondatrices demandent de passer immédiatement à l'action.

L'Homme dépend de la nature mais la détruit méthodiquement

Le diagnostic de l'IPBES, qui réunit des scientifiques de 132 pays, précise le déclin massif de la biodiversité dans tous les milieux et sous toutes les latitudes, ainsi que l'étendue des dommages causés par les activités humaines à toute la biodiversité, de la micro-faune des sols aux espèces marines, en passant par les insectes, les oiseaux et les mammifères. Leurs préconisations demandent expressément une réorientation des politiques publiques afin d'éviter que la situation ne s'aggrave encore et ne prenne un caractère irréversible.

La biodiversité et les contributions de la nature aux populations sont pourtant le socle de notre alimentation, de la pureté de notre eau, de la régulation du climat... et du bon état des milieux naturels, condition même de toute vie future. L'humanité a pris l'habitude de bénéficier de ces équilibres naturels sans se rendre compte qu'ils sont vulnérables et fragilisés par notre mode de développement destructeur. *"Nous devons reconnaître que le changement climatique et la perte de la nature sont tout aussi importants, pas seulement pour l'environnement, mais pour des questions économiques et de développement"*, a déclaré l'année dernière Robert Watson, le président de IPBES.

Une prise de parole de Emmanuel Macron, mais en même temps...

Alors que le G7 environnement de Metz se termine, que les travaux de l'IPBES ont été présentés à l'Elysée, le Président Emmanuel Macron prend la parole pour placer l'enjeu de la biodiversité au même niveau que celui du climat. Il propose une évaluation du plan national pour la biodiversité initié par Nicolas Hulot à l'été 2018, la lutte contre l'artificialisation des sols et le gaspillage, une négociation de la PAC plus vertueuse ...

Et en même temps, son gouvernement entend organiser l'affaiblissement complet du champ de compétences du Conseil National de Protection de la Nature, qui évalue chaque année l'impact sur les espèces protégées de plusieurs centaines de projets. Le but annoncé est de fluidifier les décisions : la pression des objectifs de développement économique est telle que toute démarche rigoureuse d'évaluation des projets est considérée comme une perte de temps. France Nature Environnement et l'ensemble de son mouvement récusent cette simplification du cours des autorisations environnementales qui revient à un renoncement concret à protéger la biodiversité et en demande la suspension immédiate.

Les solutions sont connues : place à l'action

Aujourd'hui, les constats concernant la menace climatique et la dégradation de la biodiversité sont pourtant unanimes. Un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction. Il serait irresponsable de poursuivre des politiques au rabais, ou pire des politiques d'affichage sans efficacité réelle. L'heure n'est plus aux « chartes » non contraignantes ! La France doit se doter d'une ambitieuse stratégie interministérielle, avec des moyens dédiés et des objectifs chiffrés et phasés. Les grands axes des politiques nécessaires sont connus, il reste à les rendre opérationnels :

- Lutter contre l'artificialisation des sols
- Développer un réseau cohérent d'espaces naturels protégés appuyant une politique de trame verte et bleue exigeante quant aux documents d'urbanisme
- Réorienter dans la prochaine Politique Agricole Commune les pratiques agricoles vers l'agroécologie et l'agriculture biologique via des conditionnalités environnementales

- Organiser pratiquement la sortie de la dépendance aux pesticides
- Supprimer les nombreuses aides publiques défavorables à la biodiversité
- Faire appliquer pleinement la réglementation environnementale au lieu d'organiser son évitement pour des objectifs économiques de court terme
- Protéger efficacement toutes les espèces en danger et suspendre tous les excès de prélèvements qui menacent leur viabilité
- Améliorer la connaissance, la sensibilisation de tous publics, le conseil et la formation auprès des décideurs économiques
- Évaluer et piloter les politiques publiques au regard de nouveaux indicateurs intégrant au-delà de l'économie les enjeux environnementaux et l'impératif de justice sociale.

Que se passe-t-il en Bretagne ?

En Bretagne les associations de protection de la nature s'engagent autour du projet de la Breizh Cop menée par le Conseil Régional afin de relever le défi d'une Bretagne en transition pour mieux prendre en compte, dans ses politiques publiques, les enjeux environnementaux et notamment les questions de préservation et de reconquête de la biodiversité avec la construction du SRADDET (schema d'aménagement et de développement durable). Nous disons l'urgence à changer le modèle agricole pour des modèles liés au sol et favorisant la biodiversité. Il s'agit aussi d'accroître la restauration de la qualité des eaux douces et marines (seulement 35 % des masses d'eau de bonne qualité), et de mettre en place des projets ambitieux de préservation Natura 2000. « L'urgence des urgences pour les associations c'est le changement radical de notre production et modèle agricole (production, et l'ensemble de la filière). Un tel tournant nous permettra de restaurer nos sols, notre biodiversité, nos eaux douces et salées. Pour nos associations c'est un combat et un accompagnement de tous les jours, pour la Région cela doit être sa priorité immédiate et sans attendre ! » explique Gwénola Kervingant, présidente de Bretagne Vivante. Le projet d'Agence Bretonne pour la Biodiversité devrait voir le jour d'ici la fin de cette année. Nous demandons que les associations prennent pleinement leur place pour y apporter leurs connaissances, expertises et savoir-faire pour que les actions en faveur de la biodiversité soient fortement soutenues sur notre territoire.

Contacts presse

Gwénola Kervingant 06 88 70 74 78

Denez L'Hostis 06 22 01 36 32

Benoît Bronique 06 49 21 47 19